LA VIE SPORTIVE

LINSELLES

A L'ORPHEON LINSELLOIS. — Demain jeudi, répétition générale à 20 h., au siège.

QUESNOY-SUR-DEULE

LE TIRAGE AU SORT DES PRIMES DU GRAND FESTIVAL

Lundi soir, à 17 h., les membres de la Commission des fêtes se sont réunis dans la salle d'honneur de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Maurice Dervaux, maire, pour procéder au tirage au sort des primes du grand festival.

Toutes les sociétés ayant participé au festival étaient représentées.

Primes aux sociétés musicales. — 1re prime, 500 frs, Harmonie « La Jeune France » Wasquehal ; 2e prime, 400 frs, Chorale « L'Epeuloise » Roubaix ; 3e prime, 350 frs, Chorale « La Cigale » de Lille ; 4e prime, 300 frs, Harmonie de Wervicq-Sud ; 5e prime, 250 frs, Harmonie Royale de Warneton (Belgique) ; 6e prime, 200 frs, Harmonie Royale de Wervicq (Belgique) ; 7e prime, 175 frs, Philharmonie de Frelinghien ; 8e prime, 150 frs, Fanfare « La Renaissance » de Marcq-en-Baroeul ; 9e prime, 125 frs, Philharmonie de Comines ; 10e prime, 100 frs, Fanfare Municipale de Wambrechies.

Primes aux corps de sapeurs pompiers. — 1re prime, 150 frs, sapeurs pompiers de Marcq-en-Baroeul ; 2e prime, 125 frs, sapeurs pompiers de Deulémont ; 3e prime, 100 frs, sapeurs pompiers de Wambrechies ; 4e prime, 75 frs, sapeurs pompiers de la Chapelle d'Armentières ; 5e prime, 50 frs, sapeurs pompiers de Marquette.

En plus de ces primes, une indemnité fixe de 100 frs de déplacement était allouée à chaque société.

M. Dervaux, maire, remercia les délégués présents ainsi que les commissaires pour le dévouement et le concours qu'ils ont apporté pour l'organisation de la fête de la Renaissance.

Le voyage des lauréats du certificat d'études

Le Denier et les Amicales laïques organisent le jeudi 14 juillet, un voyage à la mer pour récompenser les lauréats du certificat d'études primaires.

Les parents ou les adhérents des trois groupements qui désirent faire cette excursion peuvent se faire inscrire à l'école de filles ou à l'école de garçons. Départ de Quesnoy: train de 6 h. 07; retour à Quesnoy: train de 21 h. 11. Prix du voyage, 16 fr. Dernier délai d'inscription, 10 juillet.

Un beau geste

Lors du grand festival de la renaissance, la chorale l'« Epeuloise de Roubaix » a obtenu un grand succès. Le chef de cette belle phalange, M. Delaplace, déposa une jolie gerbe de fleurs, qu'il venait de recevoir de la part des habitants, au Monument aux morts, ce qui toucha beaucoup toute la population.

ASSURANCES SOCIALES. — Les assurés sociaux inscrits à la Caisse Centrale de Maladie de la Mutualité du Nord, doivent retirer leur carte d'adhérent à la permanence chez M. Edouard Verkeyn, rue de Lille.

WERVICQ-SUD

CHEZ LES ELEVEURS WERVICQUOIS. — Visite d'élevages dimanche 3 juillet. Départ du siège, 105, rue de l'Industrie en auto-car à 8 h. Itinéraire : Lille, Douai (arrêt) ; Guesnain (visite de l'élevage de M. Leleu). Retour à Douai pour dîner ; Raimbeaucourt (visite de l'élevage de M. P. Marchal, château de Raimbeaucourt) ; Lille et retour Wervicq pour 19 h. au siège. Donner son adhésion pour jeudi soir ou plus tard, les places étant limitées. Voyage gratuit réservé uniquement aux membres actifs.

LILLE

La distribution des récompenses de la Ligue Protectrice des Animaux du Nord de la France

La Ligue protectrice des animaux du Nord de la France a procédé dimanche, à 15 h. 30, place Sébastopol, 7, à la distribution solennelle de ses récompenses.

En ouvrant la séance, Mme André François, présidente, remercie les personnalités présentes.

Après avoir félicité les lauréats et souligné l'activité du groupement, Mme François se fait l'interprète de tous les membres de la Ligue pour déplorer le départ de M. Louis Boujard, secrétaire général du Nord, qui vient d'être nommé préfet de la Haute-Saône.

Lecture du palmarès est alors donnée par le secrétaire général. Puis c'est un pittoresque défilé de toutous petits et grands qui, tous, ont été sauvés d'une mort certaine grâce à l'intervention de la Ligue et au dévouement des protecteurs.

La distribution des récompenses a été suivie d'une partie artistique très réussie.

La fête s'est terminée par une brillante tombola.

Les lots ainsi que les diplômes non réclamés sont à la disposition des ayants-droit chez Mme Goethals, 81, rue Esquermoise, à Lille.

Une réunion jubilaire

Mercredi prochain, les prêtres ordonnés en 1907 se proposent de fêter ensemble leurs vingt-cinq ans de sacerdoce.

A 10 h. 30, une messe, avec allocution, sera célébrée par S. E. le Cardinal Liénart (ordonné lui aussi en 1907) au Grand Séminaire à Saint-Maurice-Lille et sera suivie d'un banquet.

Tapis Français — Tapis d'Orient — COLLECTIONS VARIEES AUX MEILLEURS PRIX

MEUBLES DECORATION AGENCEMENTS à l'Ameublement Général

Etablts DHAINAUT (Téléphone : 5-69) 57-59-59 ter, r. Nationale LILLE 24016

NORD

L'inauguration du monument des 84e, 284e et 4e territorial à Landrecies

Un groupe d'anciens du 84e, 284e et 4e territorial de chacune des anciennes garnisons d'Avesnes-sur-Helpe, Landrecies et Le Quesnoy, s'est constitué en Comité spécial en vue d'ériger un monument à Landrecies, en souvenir de ces trois régiments dissous.

L'heureuse inspiration de cette idée revient à M. le colonel Rat, ancien capitaine du 84e d'infanterie, actuellement adjoint au maire de Le Quesnoy.

Le patronage de cette œuvre est placé sous les auspices de M. Daniel-Vincent, sénateur du Nord, ancien ministre, maire de la ville du Quesnoy et du Conseil municipal de cette ville.

Les drapeaux de ces beaux et bons régiments dissous pour des raisons impérieuses, dont la fière et incomparables devise: « Un contre dix », a fait tant de fois l'admiration du monde entier, reposent aux Invalides.

L'inauguration aura lieu le 31 juillet 1932, sous les auspices de la Municipalité et en présence des autorités civiles et militaires. Un banquet réunira les anciens des 84e, 184e et 4e territorial. Prix du banquet 25 fr. par tête. Prière d'adresser le montant des places retenues, au chèque postal Lille n° 37.688, avant le 20 juillet 1932.

Une femme est tuée dans un accident d'auto, à Bavay

M. et Mme Flament, de Bavay, se rendaient, dimanche matin, en auto, à Boussois, Entre les Moties et la Longueville, un peu de la voiture creva et l'auto capota.

Mme Flament fut projetée à plusieurs mètres de distance, et relevée avec une fracture du crâne. Elle a succombé peu après à l'hôpital de Maubeuge, où elle avait été transportée.

Un mineur écrasé dans une cage aux mines de Douignies

Le Polonais Wacislw Skrzypczak, alors qu'il était à la recette de la fosse 3, demanda la cage pour remonter. Il n'avait que la moitié du corps engagé quand le mouvement reprit. Brutalement coincé, le mineur retomba inerte. Il a succombé à une fracture du bassin et à un écrasement des reins.

Le Polonais, âgé d'un quarantaine d'années, qui demeure aux corons Verts, était père de deux enfants.

Un accident mortel à Armentières

Mardi, vers 10 h., au cours de travaux de démolition des ruines des anciennes brasseries Motte-Cordonnier, rue de Dunkerque, M. Gaston Dillies, 33 ans, entrepreneur à Quesnoy-sur-Deûle, qui dirigeait les travaux, a été atteint à la tête par la chute d'une poutre de fer mesurant 1 m. 50 sur 16 centimètres de haut.

Il est décédé peu après par écrasement de la boîte crânienne et épanchement de la matière cérébrale.

Le défunt laisse une veuve et trois enfants en bas âge.

Un Tourquennois est blessé à Lecelles

Dimanche vers 21 h. 15 du soir, M. Alphonse Catry, âgé de 35 ans, de Tourcoing, se rendait à bicyclette à Saint-Amand-les-Eaux.

En passant au lieu dit « Le plus fin », le cycliste entendit venir derrière lui une automobile qui le tamponna et le fit tomber.

M. Catry, blessé au pied gauche, à l'œil gauche et aux reins fut pansé dans une ferme voisine.

AROME PATRELLE
Donne au Bouillon Goût exquis Belle couleur dorée

PAS-DE-CALAIS

Le gérant d'une coopérative avait voulu incendier son magasin à Arras

Dimanche soir, vers 21 h., un commencement d'incendie s'est déclaré 24, rue de Douai, dans une succursale de la Coopérative d'Artois, tenue par M. Stevens, qui était absent.

Les pompiers arrivèrent bientôt avec leur moto-pompe qu'ils mirent aussitôt en batterie.

Le feu avait pris naissance sous l'escalier, et les circonstances de ce commencement d'incendie étaient telles, que le parquet d'Arras a été saisi et qu'une information judiciaire fut ouverte, d'autant plus que le gérant se plaignait de la disparition d'une cassette contenant 30.000 fr., alors que l'on est persuadé que personne n'est entré dans l'habitation pendant son absence.

Au cours de la journée de lundi, le gérant Charles Stevens, âgé de 51 ans, qui exerce aussi la profession de mécanicien, interrogé par M. Fontaine, juge d'instruction, a avoué avoir volontairement mis le feu à une botte de paille se trouvant sous l'escalier.

Expliquant ensuite la cause de son acte, il aurait déclaré que c'était pour masquer la fuite de sa fille avec un individu ayant emporté la précieuse cassette. Stéviens a été écroué.

Récemment acquittée par les Assises, Zulma Sellier tente de se suicider

Il y a huit jours, la Cour d'assises du Pas-de-Calais, acquittait, à Saint-Omer, Zulma Sellier, demeurant à Parenty, qui, le 29 septembre dernier, avait tué, pendant son sommeil, son beau-père, M. Manson, garde champêtre, et blessé sa mère. La jeune femme était rentrée chez sa mère, à la ferme de Thiéuvuille.

Hier matin, Zulma Sellier s'est jetée dans une citerne. Fort heureusement, la fosse n'était qu'à demi remplie, on put, non sans difficultés, retirer la jeune fille encore vivante. Elle refusa d'indiquer les motifs de son acte de désespoir.

VENTE RECLAME AU PRIX DE REVIENT, DU STOCK LE PLUS IMPORTANT DE LA REGION
Paul FACQ-HILST, 10, rue Royale
Collections de Meubles d'art. - Meubles de série - Meubles de fantaisie. - Appareils d'éclairage. - Tapis. - Objets d'art. 25008

TRIBUNAUX

TRIBUNAL DE LILLE

(3e Chambre)

Audience du mardi 28 juin 1932
Présidence de M. Pommerol

— La condamnation de l'ancien coureur cycliste Crupelandt. — Nous avons rendu compte, la semaine dernière, de l'aventure au cours de laquelle l'ancien coureur cycliste Ch. Crupelandt avait été arrêté ; il s'agissait d'une opération de contrebande; l'enquête établie qu'elle ne put être effectuée qu'avec la complicité d'un préposé des douanes, Maurice Rousseau, 31 ans. Par jugement rendu à l'audience d'hier, le Tribunal a condamné Crupelandt à six mois d'emprisonnement; Rousseau a été condamné à dix-huit mois; tous deux ont été condamnés à une amende solidaire de 60.000 francs.

— Encore de la contrebande. — Johannès Cavaro, 48 ans, tisserand, à Courtrai, et Daniel Lottin, 26 ans, garçon boucher, à Warneton, ont été condamnés à six jours d'emprisonnement et à une amende de 1.750 fr. pour avoir introduit par le Touquet 28 kilos de tabac.

— Dix jours d'emprisonnement et une amende de 750 fr. à Alphonse Loosveldt, 25 ans, qui avait introduit par Leers 12 kilos de tabac.

— Au domicile du sieur Deleu, à Bousbecque, on avait découvert 21 kilos de tabac étranger. Il a été condamné à six jours d'emprisonnement et à une amende de 1.343 fr.

— Vingt jours d'emprisonnement et une amende de 11.250 fr. à Edmond De Maesseneire, 65 ans, emballeur, à Croix, chez lequel il avait été découvert 150 kilos de tabac.

— Vol d'une bicyclette. — Pour avoir dérobé une bicyclette déposée le long de l'école de la rue de la Baille, à Tourcoing, Henri Kimpe, 25 ans, a été condamné à six mois d'emprisonnement avec le bénéfice du sursis.

— Un débiteur difficile. — Fernand Temmerie, marchand de légumes, à Bailly-lez-Lannoy, avait reçu en prêt un harnais qui lui fut réclamé par le propriétaire; celui-ci fut menacé d'un couteau quand il tenta de récupérer son bien; le garde, qui intervint, fut injurié par Temmerier qui a été condamné à quatre mois d'emprisonnement.

— Délits divers. — Albert Boquet, 42 ans, étale pourvoir pour de multiples délits : escroquerie, abus de confiance et émission de chèque sans provision. Etant courtier d'assurances, il avait détourné une somme de 36.106 francs 60 au préjudice de MM. Malpel et Boyer-Chammard; une somme de 2.217 fr. 10 au préjudice de la Compagnie Yorkshire; une somme de 480 fr. au préjudice de la « Mutuelle Automobile de France »; une somme de 2.141 fr. 10 au préjudice de M. Pasquesenne; une somme de 637 fr. 90 au préjudice de M. Dambrin; une somme de 10.000 francs au préjudice de Mme Jorion, et une somme de 15.625 fr. 50 au préjudice de M. Dejaegher; il a été condamné à dix-huit mois d'emprisonnement; les victimes ont obtenu le remboursement des sommes détournées.

LA ROCHE EN ARDENNE
Au cœur de l'Ardenne belge
CENTRE TOURISTIQUE SUR L'OURTHE SUPERIEURE
ET LE HEROU
Renseignements : Syndicat d'initiative et de Tourisme

FURNEX
pour l'entretien des dessus de cuisinières en ACIER POLI
Supprime la toile émeri.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ROUBAIX. — Chapelle des Carmélites Réparatrices. — Heure sainte prêchée par le Révérend Père Stéphane Piat, franciscain, le jeudi 30 juin, veille du 1er vendredi du mois, de 17 h. 30 à 18 h. 30.

CORS
DURILLONS, OIGNONS, ŒILS-DE-PERDRIX

L'efficacité des Zinopads du Dr. Scholl est surprenante. En 1 minute ils arrêtent net la douleur des cors et en suppriment la cause - le frottement et la pression de la chaussure. Scientifiquement et de façon absolue ils font disparaître toutes callosités douloureuses. Non caustiques, ils ne brûlent pas la peau, ils adhèrent d'eux-mêmes et protègent tout point sensible ou meurtri. Se font pour cors, oignons, durillons, œils-de-perdrix.
La boîte (6 unes) 6.50 La ½ boîte (8 cors seulement) 3.25 Pharmacies, Orthopédistes, Bandagistes, Chaussures.
Envoi d'un échantillon gratuit de Zino-Pad pour cor et de la brochure du Dr. Scholl, sur demande adressée : 2, Boul. des Italiens, Paris.
Zino-pads du Dr Scholl
Sitôt appliqués — douleur supprimée

Concerts et Spectacles

Le « Journal de Roubaix » ne garantit pas la moralité des spectacles qui sont annoncés dans ses colonnes à titre d'information.

LILLE. — Grand-Théâtre. — Clôture annuelle.
— Théâtre Sébastopol. — Clôture annuelle.
— Alhambra. — « La Revue de Paris ».

Pouvoir entretenir, embellir, égayer son intérieur soi-même, à petits frais, hygiéniquement, avoir une salle de bains, un cabinet de toilette, une cuisine aux murs nets, des meubles laqués dans les tons préférés. Ce sont des satisfactions à la portée de chacun que vous procurera le
GLACIS-EXPRESS RIPOLIN
SEC EN 3 HEURES
Cet émail incomparable, d'un emploi facile, parfaitement lavable, existe en vingt nuances. Mes de Couleurs, Droguistes, Gds Magasins.
REFUSEZ TOUTE SUBSTITUTION A LA Ire MARQUE DU MONDE
RIPOLIN
L'ANNONCE FRANÇAISE

BELGIQUE

MENIN

Une fusée de feu d'artifice met le feu à une maison

Un agent de police blessé

Lundi soir vers 22 h., après les festivités qui ont eu lieu, rue de Courtrai, à l'occasion des noces de diamant de M. Pierre Debunne-Simoens, que nous avons relatées dans notre numéro d'hier, le Comité des fêtes se disposait à tirer quelques fusées au kiosque qui avait été érigé rue Auguste-Debunne.

M. Arthur Vandenberghe mit le feu à la mèche d'une fusée, mais celle-ci, pour une raison ignorée jusqu'à présent, fit déflagrer les autres fusées et, au lieu de prendre l'air, fila comme une flèche dans l'immeuble portant le n° 68 de la rue de Courtrai, habité par Mme veuve Dorme-Dupont Rosalie, négociante. La fusée pénétra dans la chambre à coucher de Mlle Dorme et y éclata, mettant le feu aux rideaux de la fenêtre et au lit dans lequel reposait Mme Dorme qui est paralytique et incapable de se mouvoir.

Plusieurs témoins de la scène se jetèrent à l'étage où le feu menaçait de prendre de l'extension, et réussirent, non sans efforts, à éteindre les flammes. A l'entrée de la maison, l'agent de police Victor Catry, de service dans la rue, avait pris poste et défendait toute entrée, pour empêcher les vols dans le magasin.

A un moment donné, un éclat de verre provenant des opérations de sauvetage commises à l'étage par les hommes de bonne volonté, vint à choir sur la tête de l'agent, traversa son képi et lui causa une large blessure à la tête qui occasionne une effusion de sang.

Plusieurs autres personnes ont encore été légèrement blessées par les autres fusées qui, comme la première, ont pris un chemin anormal. Mme Dorme est indemne.

Une enquête est ouverte par la gendarmerie de cette ville.

SUCRES. — Paris, 28 juin. — Clôture. — Tendance lourde. — Courant, 228 payé ; Prochain, 227 à 227,50 payés ; Août, 227 à 227,50 ; Septembre, 224 à 224,50 payés ; 3 d'octobre, 216,50 à 217 ; 3 de novembre, 217 payé ; disponible cote officielle, 228,50 à 229,50.

CYCLISME — CYCLISME

TOURCOING-DUNKERQUE-MALO ET RETOUR

DIMANCHE 3 JUILLET 1932

organisé par le Vélo-Club Tourquennois avec le concours et la participation du « Journal de Roubaix »

Le XIIe Tourcoing-Dunkerque-Malo, qui se courra dimanche prochain, est attendu impatiemment par les nombreux admirateurs du sport cycliste et nos routiers peuvent s'attendre à un accueil chaleureux dans toutes les localités traversées, aussi bien à l'aller qu'au retour.

Les engagements arrivent aux organisateurs et déjà on peut prévoir que tous nos meilleurs régionaux seront au départ, qui sera donné à 11 h., à la limite de Tourcoing, rue de Paris, à Mouvaux-les-Fraces. Les 6.000 fr. de prix affectés à l'épreuve vont amener une lutte très ardente parmi nos routiers, qui pourront donner toute la mesure de leurs possibilités, sur le superbe ruban de route de 190 km. de Tourcoing-Malo et retour.

A côté des « ténors », il est nombre de jeunes qui vont chercher à s'imposer, encouragés par les prix spéciaux qui leur sont affectés et par les superbes montres offertes par le « Journal de Roubaix » qui, nous le savons, sont très appréciées.

Dans les clubs, les meilleures équipes sont constituées, en vue de la « Coupe Jean Reboux », objet d'art d'une valeur de 500 fr. et qui sera définitivement acquis au club ayant les trois coureurs les mieux classés, aux points.

L'arrivée sera jugée sur le magnifique Stade de l'Union Sportive Tourquennoise, au cours d'une grande fête d'athlétisme organisée par les Ustiens et patronnée par la L.N.A. qui fera disputer son critérium de relais 4×100, 4×400, 4×1.500, 400, 300, 200, 100 ainsi que le relais 4×250 pour juniors. Ces épreuves, très spectaculaires, pour le challenge Krestchmar, seront accompagnées du Challenge du Conscrit, 200 m., 800 m., sauts en hauteur et à la perche, ce qui constituera un agréable après-midi sportif, en attendant les arrivées des routiers de Tourcoing-Dunkerque-Malo.

LE PARCOURS DE BERGUES A MALO

Nous avons donné l'itinéraire de la course, il nous reste à indiquer la route aux coureurs de Bergues à Malo.

Traversée de Rosendaël. — Arrivée par Coudekerque-Branche (route du Tour de France), Rosendaël, rue des Fusiliers-Marins, avenue du Maréchal-Foch, rue Victor-Hugo, pour continuer sur Malo où le contrôle sera installé place Turenne.

Traversée de Rosendaël (retour). — Les coureurs arriveront de Malo, prendront l'avenue Wallon, avenue du Maréchal-Foch, rue des Corderies, quai Vauban, pont du Cimetière et route de Furnes, direction de Dunkerque.

Traversée de Malo. — Arrivée de Rosendaël; par l'avenue Gaspard Malo gagner la place Turenne (contrôle) et rejoindre Rosendaël par l'avenue du Kursaal et l'avenue Faidherbe.

Traversée de Dunkerque au retour. — Les coureurs arriveront par la porte de Furnes, quai des Quatre-Ecluses, place Vauban (contrôle), rue de Paris, Pont-Rouge, rue de Lille et porte de Bergues.

LES ENGAGEMENTS

Les engagements seront clos jeudi soir à minuit. Il est donc temps d'envoyer son engagement (5 fr., dossard et brassard compris) au siège du Vélo-Club Tourquennois, 43, rue d'Anvers, à Tourcoing.

LES SIGNATURES DANS LES CONTROLES

Les coureurs sont invités à placer leurs brassard et dossard de façon à faciliter leur identification. Il leur est rappelé que la signature au contrôle de Malo et au contrôle d'arrivée est obligatoire sous peine de sanctions.

CYCLISME

Le Nordiste A. Barthélémy prendra part au Tour de France

Il y a environ un mois, nous annoncions que M. Legrand, directeur du Cyclo-Club Saint-Maurice, de Lille, avait demandé aux organisateurs du Tour de France (qui commencera la semaine prochaine), que Barthélémy, membre de ce club, fasse partie de l'équipe française en remplacement de Le Calvez. On prévoyait en effet que ce dernier, actuellement au régiment, n'obtiendrait pas de ses chefs la permission nécessaire à son départ de la caserne pour un mois.

Quelques jours plus tard, M. Legrand fut avisé par notre confrère « L'Auto » que Barthélémy n'avait pas été choisi pour remplacer Le Calvez. Cependant, le coureur nordiste avait de belles chances dans le prochain Tour. Sa dernière victoire (Paris-Rennes, le 5 juin) permettait de compter sur lui pour défendre courageusement les couleurs de l'équipe française.

Mais la nouvelle que nous apprenons ce soir remplira de joie le cœur de tous les sportifs de la région: A. Barthélémy vient d'être choisi pour remplacer Pélissier qui, malade, ne pourra prendre le départ de la grande épreuve, le 6 juillet.

Tous nos vœux accompagneront Barthélémy dans la formidable randonnée.

GASTON REBRY REMPLACERA HAMERLINCK DANS LE TOUR DE FRANCE

Celui que l'on nomme bien amicalement le « petit bouledogue », Gaston Rebry, va de nouveau pouvoir tenter sa chance dans le « Tour ». En effet, par suite de la défection de son compatriote Hamerlinck — qui vraiment ne semble nullement décidé à disputer le « Tour » — Gaston Rebry a été sélectionné et prendra place dans l'équipe belge.

Lorsqu'on connaît ses précédentes performances, son sérieux et la classe dont il a toujours fait preuve, on peut être assuré que le coureur du Vélo-Club Tourquennois va faire encore une fois un bon Tour de France et qu'il épaulera de façon efficace son chef de file et ami « Jeff » Demuysère.

L'ÉQUIPE DU VÉLO-CLUB TOURQUENNOIS DANS LE TOUR DE FRANCE

Comme les années précédentes, le Vélo-Club Tourquennois sera dignement représenté dans le Tour de France cycliste. Ses coureurs sont « avantageusement connus dans notre région, où ils se sont distingués et deux d'entre eux sont d'ailleurs des habitués de la grande épreuve cycliste.

Joseph Demuysère et Gaston Rebry font partie de l'équipe belge et furent, l'an dernier, les héros de l'étape Charleville-Malo, se classant respectivement 2e et 4e du classement général, après avoir enlevé plusieurs étapes.

Parmi les isolés, figurent Emile Decroix et Félicien Vervaecke; le premier, après avoir brillamment figuré dans nos courses régionales s'affirma dans les courses internationales, tandis que le plus jeune des Vervaecke, qui fut vainqueur du Circuit franco-belge du « Journal de Roubaix » et de Tourcoing-Dunkerque et retour, marcha ensuite sur les traces de son aîné.

Nous doutons fort qu'il y ait un club en France aussi dignement représenté que le Vélo-Club Tourquennois et nous sommes persuadés que les couleurs du V.C.T. seront bien défendues au cours de la grande randonnée.

Le Circuit de l'Epeule et de l'Alouette

Cette épreuve, organisée par la Section cycliste de l'Amicale des Arts, sous les auspices du Comité des fêtes de ce quartier, aura lieu le dimanche 3 juillet prochain. Elle est réservée aux coureurs licenciés du département du Nord U.V.F., Indépendants et Débutants de 4e Catégorie.

Elle se disputera sur le parcours suivant : Rues de l'Alouette, du Chemin-de-Fer, des Champs, du Grand-Chemin, Mimerel, des Pieurs, des Arts, d'Ely, boulevard Montesquieu, rue de l'Epeule, dix fois le circuit; l'arrivée sera jugée face au numéro 43, rue de l'Alouette. Distance 50 km. et 350 fr. de prix : au 1er, 100 fr.; 70 fr., 50 fr., 30 fr., 25 fr., 20 fr., 15 fr., 10 fr., 10 fr., 10 fr., 10 fr., une surprise. Départ à 10 h., au rond-point de l'Alouette. Remise des dossards, Café Dubrulle, 18, rue de l'Epeule.

Les engagements sont reçus au Café Bourbois, siège de l'A.A.R., 86, rue de l'Epeule, jusqu'au jeudi 30 juin.

FANFARE CYCLISTE DU NORD-TOURISTE. — Ce mercredi, répétition obligatoire. Inscription pour le voyage du 17 juillet.

PEDALE DES FRANCS, TOURCOING. — La société organise le 14 juillet prochain, une course cycliste ouverte aux jeunes gens âgés de 16 ans dans l'année. Dotée de 400 fr. de prix, répartis de la façon suivante : 40, 60, 50, 40, 30, 25, 20, 15, 10, 10, 10, 10, 10, 5, 5, etc... elle se courra sur un circuit de 6 km. à couvrir cinq fois, soit 30 km. Départ des Cottons, de Lille, d'Austerlitz, du Gentier, du Blocus, Myrron-Herrick, Foch, d'Armentières, de Bradford, de Dunkerque, Industrie, du Clinquet, Abbé-Lemire et de Paris. Arrivée au siège de la P.E.F., rue de Paris, 63, où les inscriptions sont reçues.

CYCLO-TOURISME

TOURING-CLUB DE FRANCE. — La Section de Lille du Touring-Club de France organise, le dimanche 3 juillet, une excursion d'un jour sur Ostende. Départ à 7 h., 6, place Simon-Vollant, à Lille. Repas : Vivres tirés des sacs. Excursion conduite par M. De Troch.

AUTOMOBILISME

LE RALLYE TOURISTIQUE ET LA FETE D'AVIATION AU PARC DE BELŒIL, A TOURNAI

Malgré le temps menaçant, ces fêtes avaient attiré la foule au parc de Beloeil. Le Rallye organisé par l'Auto-Moto-Club du Hainaut, à Tournai, a parfaitement réussi; plus de sept cents autos et motos ont fait enregistrer leur passage au contrôle de Leuze ou de Grandiez. Jamais Beloeil n'avait vu réunie dans ses murs autant de véhicules automobiles. Le tirage des primes — dont plusieurs de réelle valeur — eut lieu à 18 h., au milieu d'une vive animation. Seules les primes attribuées aux numéros 24, 40, 78, 362, 378, 413, 414, n'ont pas été réclamées. Ces lots dont, entre autres une carabine offerte par la Firme F.N., sont tenus à la disposition des bénéficiaires, au Secrétariat, 26 bis, rue du Bourdon-Saint-Jacques, à Tournai, jusqu'au 16 juillet prochain. Le Prix Sportolé, attribué au Club Motocycliste de plus nombreux, a été gagné par le Moto-Club de Mouscron; celui « Gillet », au Club le plus éloigné, a été décerné au Moto-Club de Bruges.

Dès 16 h., le pourtour du Bassin de Neptune était entièrement rempli par la foule et présentait un ensemble vraiment « Tournaisien ».

Les courses à l'aviron et les épreuves de natation se sont succédé alternativement sans aucune interruption; tout était parfaitement ordonné, sous la direction de M. J. Sizeux. Malgré la « dèche nationale » d'un quart d'heure, la fête a continué par un carrousel en périssoire magnifiquement rendu par le Club Nautique de Tournai en complet et qui a fait l'admiration du public. Des joutes lyonnaises ont clôturé cette journée. Elles ont vivement intéressé les spectateurs. Le vainqueur fut M. Georges Deryde.

Voici le résultat des différentes courses :

1re Course: Deux rameurs juniors de pointe: 1. C.N. Tournai (Tilleul-Bauduin), en 6' 1/5; 2. V.N. Lille, en 6.5; 3. R.S.N. Gand; 4. C.A. Roubaix; 5. R.C.N. Gand.

2e Course : Skiff, Senior : 1. Mullier (C.A. Roubaix), 6,23; 2. Ledontaine (R.C. Gand), 6 43; 3. Bruyneel (R.C. Gand).

3e Course : Skiff, Débutant : 1. D'Hondt (R.C.N. Gand), 6,58; 2. Cloedt R.S.N. Gand) 7,10; 3. Henneuse (C.A. Roubaix); 4. Lille; 5. Tournai.

4e Course : Embarcation à quatre rameurs débutants outtrigger : 1. V.N. Lille, 5,45; 2. R.S.N. Gand, 5,51; 3. Club de Gand, abandonné.

5e Course : Skiff, Junior : 1. D'Hondt (R.C.N. Gand); 2. Vilet (C.N. Tournai); 3. Cloedt (R.S.N. Gand)

6e Course : Quatre rameurs de pointe Seniors : 1. Tournai, 5,29 (Rees-Hennuyer-Tilleur-Bauduin); 2. Lille, 5,41; 3. R.S.P. Gand; 4. R.C. Gand.

GRAND PRIX de LORRAINE

1er WIMILLE (Alfa Romée)

GRAND PRIX de BORDEAUX

Classement général des voitures :
1er DEMAZEL (Salmson)
Motos 500 cmc.: 1er LAFON (Soyer)
tous avec l'huile

CASTROL

MOTOCYCLISME

Le Moto-Club du Nord à La Motte-au-Bois

Dimanche prochain, le Moto-Club du Nord organise une excursion en direction de La Motte-au-Bois. Les motocyclistes sont cordialement invités à participer à cette belle excursion. Différents divertissements seront organisés et entre autres un concours de pêche doté d'un superbe prix. Le départ aura lieu au Monument aux Morts, à Roubaix, à 8 h. : Rassemblement à 7 h. 45. Jonction à Lille avec le groupe lillois, à la « Brasserie Flamande », rue Nationale. Capitaines de route, MM. Dhérin et Tinkindt.

FOOTBALL-ASSOCIATION

SOCIETE DE FOOTBALL EN FORMATION A ROUBAIX (187, boulevard de Mulhouse). — Réunion générale ce mercredi, à 19 h. 30, au siège.

SPORTING-CLUB WATTEELOSIEN. — Aujourd'hui mercredi, à 20 h., réunion de Commission au siège, Café Dellemmes : Réunion générale du 3 juillet 1932. Les membres ou amis du Sporting désirant faire partie de la Commission 1932-1933, sont priés d'assister à la réunion pour poser leur candidature.

SUPPORTERS

ALLEZ EXCELSIOR, ROUBAIX. — Jeudi, à 19 h. 30, Café Delye, réunion du Comité et des présidents et secrétaires des sous-sections. Fêtes des 23 et 24 juillet.

NATATION

LE MATCH FRANCE-BELGIQUE DE WATER-POLO

C'est dimanche prochain 3 juillet que se disputera, à Ostende, au Parc Marie-Henriette, à 15 h., le match annuel France-Belgique. Voici la composition de l'équipe française:

But: Paul Cordier; arrières: Sourdet et Bulteel; demi: Henri Padou (cap.); avants: A. Lambert, Cuvelier et Parent. Remplaçant: Vandecasteele.

Albert Van de Plancke, qui avait été sélectionné, ne pourra effectuer le déplacement étant désigné par son régiment pour disputer les championnats de France militaires.

JEU DE BOULES

ROUBAIX. — Résultat du tournoi de chez Dervaux, rue de Beaumont, du 26 juin : Deschêbre bat Foveau, Florimond Vandenbosche bat Vankoute; au rebattage, Florimond Vandenbosche a raison de Deboschère. L'après-midi, Lefèvre bat Masquelier, Modeste Rassel bat Verroslit; au rebattage, Modeste Rassel bat Lefèvre. Toutes ces parties ont été très animées et très suivies.

TENNIS

LES CHAMPIONNATS DE WIMBLEDON

Mlle Mathieu est qualifiée pour les demi-finales

Londres, 28 juin. — Voici les résultats de la journée de lundi :

Simple Dames. — Quarts de finale : Mme Mathieu (Fr.) bat Miss Nuthal (Angl.), 6-0, 6-3; Miss Heeley (Angl.) bat Mrs Wirtingstall (Angl.), 6-6, 6-4, 6-0; Mies Jacobs (Am.) bat Fraulein Kraviekell (All.), 6-2, 6-4; Mrs Moddy Wills (Am.) bat Miss Round (Angl.), 6-0, 6-1.

Double Messieurs. — Troisième tour : Allison-Van Ryn (Am. battent Gregory-Collins (Angl.), 6-4, 6-1, 6-4; Menzi-Olhil (Tchéco-Angl.), battent Fletcher frères (Angl.) 12-10, 7-5, 1-6, 3-6, 6-1; Lee-Letter (Angl.) battent David-Peters (Angl.), 2-6, 5-7, 6-1, 6-2, 6-2; S. Wood-Mangin (Am.) battent Magrane-Nuball (Angl.), 6-0, 6-5, 6-4; Hughes-Perry (Angl.) battent Aoki-Rogers (Jap.-Irl.), 6-3, 6-3, 7-5; Ch. Boussus-A. Merlin (Fr.) battent Avory-Ritchie (Angl.), 6-4, 7-5, 6-1; J. Borotra-J. Brugnon (Fr.) battent Gandar Dower-Wilde (Indes), 6-3, 6-1, 3-6; Nuki-J. Satoh (Jap.) battent Crawford-Hopman (Aust.), 6-4, 10-12, 6-2, 3-6, 9-7.

Double Dames. — Premier tour : Miles Metaxa-J. Sigart (Fr.-Belg.) battent Miss James-Miss Heeley (Angl.), 2-6, 6-4, 7-5; — Deuxième tour : Mrs Barron-Mrs King (Angl.) battent Miss Fetham-Miss Scott (Angl.), 6-4, 6-1; Mrs Towell-Miss Yorke (Angl.) battent Mrs Edwards-Mrs Jameson (Angl.), 6-4, 4-6, 7-5, Mrs Ellsmith-Mlle Mathieu (Angl.) battent Mme Pons-Mlle Goldsmidt (Esp.-Fr.), 6-3, 6-2; Mlle Payot-Miss Thomas (Suisse-Angl.) battent Mlle Hewitt-Miss Summers (Angl.) 6-4, 9-7; Mrs Peters-Miss Dix (Ang.) battent Mrs Merriott-Miss Planey (Angl.), 6-3, 2-6, 6-4; Mme Mathieu-Mlle Rosembert (Fr.) battent Mrs Godfree-Miss Sterry (Ang.) 2-6, 12-10, 6-2. — Troisième tour : Mrs Watson-Miss Harvey (Angl.) battent Mrs Wittingstall-Miss Nuthall (Angl.), 12,10, 6-1; Miss Ryan-Mais Jacobs (Am.) battent Mrs Lycette-Mrs Peacock (Angl.-Austr.), 6-2, 7-5; Mrs Pittman-Miss Ridley (Angl.) battent Miss Harper-Miss Mahrey (Am.), 6-4, 6-2.

Double Mixte. — Troisième tour : Mlle Cenarcque-Knottenbelt (Holl.) battent Miss Noël Tinckler (Angl.), 4-6, 6-2, 6-3.

Sporting-Club Tourquennois bat Stade Roubaisien par 7 victoires à 0

Le match-retour entre le Sporting-Club Tourquennois et le Stade Roubaisien a eu lieu dimanche dernier, sur les courts du Stade Roubaisien. Le Sporting a